

4) **Visite non officielle de travail à Berne de M. Phi Thach (X),
"Vice-ministre des affaires étrangères" de l'administration de Phnom Penh,
le 5 novembre 1992**

L'Ambassadeur Simonin, Chef de la Division politique II, a reçu X en présence de représentants de la DDA (MM. H. Maag, Suppléant du Chef de la Section Asie II, et O. Hutter, Section aide humanitaire et alimentaire) et du Secrétariat politique (M. M. Wey). L'entretien a porté essentiellement sur la mise en oeuvre des Accords de Paris du 23.10.91, notamment par l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), à laquelle ces Accords ont confié un mandat à cet effet, sur les obstacles suscités par le refus de la Partie du Kampuchea démocratique (PKD) de participer pleinement au processus de paix, et en particulier à la deuxième phase du cessez-le-feu, ainsi que sur l'aide humanitaire octroyée au Cambodge. Cette visite, non officielle puisque nous n'entretiens pas de relations officielles avec le Cambodge, fait suite à une demande de l'Entraide protestante suisse (EPER). L'administration de Phnom Penh dont fait partie X est l'une des quatre Parties cambodgiennes.

Selon X, l'administration de Phnom Penh a abandonné tout espoir de collaboration de la PKD au processus de paix, à moins que les Nations Unies et la communauté internationale décident de mesures adéquates à son encontre. Les gouvernements thaïlandais et japonais venant d'échouer dans leur tentative de persuasion envers la PKD, le Conseil de sécurité pourrait même maintenant prendre des sanctions. X ne pense guère à cet égard à des mesures de nature militaire, mais par exemple au gel des avoirs financiers de la PKD en Thaïlande, pays avec lequel elle est étroitement liée en raison des importantes relations commerciales qu'elle entretient avec ses milieux d'affaires.

X signale, en passant, que ceux-ci ont d'autres intérêts que les autorités thaïlandaises, qui ont beaucoup fait pour aider le Cambodge, pour la signature et l'application des Accords de Paris. Mais il dit aussi ne pas savoir quelles sont les relations entre le gouvernement thaïlandais et ces milieux d'affaires, ajoutant même qu'il préfère éviter de faire des commentaires à ce sujet, chacun ayant ses propres idées en la matière. Il reconnaît donc qu'il existe, en raison de ces relations, un risque de maintien à long terme du problème constitué par l'existence d'une zone contrôlée par la PKD, frontalière de la Thaïlande, qu'il évalue à moins de 10% de l'étendue du territoire national, qui regrouperait la population la plus démunie et la plus fermée du Cambodge. Malgré les efforts faits, il serait impossible aux ONG d'y pénétrer pour y apporter leur assistance.

Contrairement à ce qu'affirme la PKD, il n'y aurait selon X plus trace de troupes vietnamiennes au Cambodge, mais seulement des civils vietnamiens. La volonté sans cesse renouvelée de la PKD d'inciter le peuple cambodgien à haïr le peuple vietnamien comporte de gros risques pour l'avenir des relations entre les deux pays. X considère que la haine du peuple cambodgien envers la PKD est l'un des facteurs qui explique la désintégration progressive de cette dernière.

Facteur positif, la République populaire de Chine (RPC) respecterait selon X les dispositions des Accords de Paris concernant la cessation de l'assistance militaire extérieure



aux parties cambodgiennes. L'administration de Phnom Penh est également satisfaite du rôle joué par la RPC au sein du Conseil de sécurité.

Selon X, le calendrier électoral doit se dérouler conformément au calendrier prévu dans le plan de mise en oeuvre en dépit du manquement persistant de la PKD aux obligations qu'elle a assumées en signant les Accords de Paris. La porte reste ouverte à une pleine participation constructive de la PKD au processus de paix. Mais X conçoit très bien des élections en mai 1993 sans la PKD.

DFAE-Division politique II
p.B.73.Kamp.0.-YO/DCA

Berne, le 12 novembre 1992

CONFIDENTIEL

an		THA	09/10	RJP	a/a
Datum		13.11			
Visa		1000			
EDA - DIO		13 NOV. 1992			
Ref.		0. 713-77			

Note à:

- Secrétariat politique
- **DOI**
- Division politique III, Service de la politique de paix
- DDA, Section Asie II
- DDA, Section aide humanitaire et alimentaire
- Ambassade de Suisse à Bangkok

Visite non officielle de travail à Berne de M. Phi Thach, "Vice-ministre des affaires étrangères" de l'administration de Phnom Penh

Nous vous transmettons ci-joint pour vos dossiers le texte que nous avons établi à la suite de la visite susmentionnée, paru dans les dernières Informations hebdomadaires normales.

Simonin
Simonin

Annexe mentionnée

Copie avec annexe: - MAA, HU, THE, WEM

Copie sans annexe: - SI, FMD, YO